

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 Novembre 2017

A l'ordre du jour de ce conseil, le tarif des affouages 2017-2018, le règlement des affouages et les questions diverses.

✧ Tarif des affouages.

Inchangé, il sera de 6 € le stère.

✧ Règlement des affouages.

Quelques articles du règlement précisent que :

- La coupe affouagère est partagée par feu.
 - Seuls les ascendants ou descendants directs de personnes désirant du bois peuvent effectuer cette tâche.
 - Aucun prête-nom ne peut être accepté.
 - L'exploitation se fait sous la responsabilité de trois garants.
 - Pour prendre possession de son lot, l'affouagiste doit se présenter physiquement et s'acquitter d'une taxe d'affouage.
 - Pour obtenir son lot, l'affouagiste doit fournir une attestation d'assurance civile en cours de validité.
 - Tout commerce ou revente de l'affouage est strictement interdit.
 - L'affouage est interdit le dimanche.
 - Les affouages délivrés doivent être débardés pour la mi-septembre suivante.
- D'autres interdictions ou recommandations alimentent ce règlement et concernent l'abattage, le façonnage ou le débardage.
- Des règles de sécurité sont aussi préconisées et insistent sur le port du casque, de pantalons ou gants anti-coupures, de chaussures de sécurité
- Ce règlement est adopté par tous les élus et sera distribué aux affouagistes.

Le règlement complet est disponible sur notre site.

✧ Repas des anciens

Il a été fixé au dimanche 3 Décembre 2017.

✧ Devis SANITECH

Le chauffe-eau de l'appartement communal occupé par Sonia Sauvageot est âgé d'environ 10 ans et il est complètement entartré.

Si un détartrage coûte 191 €, un chauffe-eau neuf de 200 litres vaut plus de 700 €.

Le conseil municipal ne prend aucune décision ferme car un seul devis est présenté, en l'occurrence par la société Sanitech.

Repas des anciens



Le 3 Décembre 2017, à l'invitation de la municipalité, 38 personnes (élus et anciens âgés de plus de 65 ans) se sont retrouvées en salle de la Chapelle pour partager un repas de fin d'année. D'autres villageois ont préféré recevoir un colis distribué par le Maire et ses Adjoints.

Germaine Emery, 95 ans et Jacques Bernard, 79 ans étaient les doyens de l'assemblée.

Ça y est ... Elle est arrivée !!! Quoi ? La neige ? La grippe ? Non, il s'agit de la nouvelle facture d'ordures ménagères ! Cette facture blanche qui n'est pas à payer correspond à la période du 1^{er} Juillet 2017 au 31 Octobre 2017.

Vous pourrez constater de vous-même si vous êtes devenus des écocitoyens en faisant l'effort de trier papiers, verres, déchets ménagers ...

Cependant beaucoup d'habitants s'étonnent du montant de cette facture au poids qui semble assez élevée malgré les efforts accomplis par bon nombre avec un service désormais bimensuel au lieu d'hebdomadaire.

A vous aussi de trouver la petite anomalie qui se trouve sur cette facture ...

Les travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont débuté le 16 Novembre 2017 et devraient durer un certain temps, de nombreuses entreprises étant impliquées dans ce projet : terrassement, maçonnerie, plomberie, menuiserie ...